

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie
de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 32, rue Saint-Gabriel, Montréal

ABONNEMENTS:

Montréal, un an..... \$2.00

Canada et Etats-Unis..... 1.50

France..... fr. 12.50

Publié par

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION COMMERCIALE,

J. MONIER, Directeur.

Téléphone Bell No. 2902.

Téléphone Federal No. 708.

MONTREAL. 17 OCTOBRE 1890.

ACTUALITES

M. Rodolphe Beaugrand a pris la direction des annonces du *Prix Courant*. Nos amis et nos annonceurs qui ont déjà eu affaire à lui se rappelleront qu'ils ont toujours été bien traités par M. Beaugrand et nous espérons qu'ils lui garderont, comme par le passé, une part de leur patronage.

La lettre suivante a été adressée aujourd'hui à tous les marchands de nouveautés en gros de cette ville:

*Société des
Marchands Détailliers de Nouveautés
de la Province de Québec*

67 rue Dubord

Montréal, 15 octobre 1890.

Malgré l'engagement signé par tous les marchands en gros, il a été récemment constaté que plusieurs d'entre eux font des ventes en détail à des personnes qui ne sont pas dans le commerce. La Société des Marchands Détailliers de Nouveautés aime à croire que ces ventes ne sont pas autorisées par les patrons et qu'elles sont le fait d'employés insoumis; cependant la chose existe, et la Société des Marchands vous prie de veiller à ce que l'engagement du 31 octobre 1888 soit respecté; car la Société emploiera tous les moyens légaux à sa disposition pour que chacun des intéressés fasse honneur à sa signature.

LE BUREAU DE DIRECTION
de la Société des Marchands.

L'EXPOSITION DE CHICAGO

S'il est une entreprise américaine que le bill McKinley a mise en danger, c'est bien l'exposition universelle de Chicago, dont le nom officiel, paraît-il, "l'Exposition Colombienne" (*The Colombian Exhibition*). La plupart des nations d'Europe qui faisaient commerce avec les États-Unis, se sont dites qu'il ne valait pas la peine d'aller exposer leur produits naturels ou manufacturés dont un pays où l'on ne veut pas les acheter et les exposants de ces nations resteront chez eux.

Mais les américains, qui ne veulent pas reculer, lorsqu'ils sont une fois engagés dans une voie quelconque, se sont jurés de faire de l'exposition de Chicago un panorama complet des industries des États-Unis; de sorte que ce qui manquera du côté "international" sera sans doute compensé, par les merveilles du côté "domestique".

Nos industriels et nos grands né-

gociants, s'ils ont du loisir, feront certainement un voyage instructif, en visitant Chicago en 1892, mais, si le tarif McKinley est encope en vigueur dans quinze mois, nous ne croyons pas qu'ils songent à y exposer beaucoup.

L'ASSURANCE MUTUELLE DE LA CITE

Nous avons déjà à plusieurs reprises signalé à nos lecteurs les progrès, la prospérité et la solidité de l'Assurance Mutuelle contre le feu de la Cité de Montréal. Tous les ans, à pareille époque, nous avons publié le rapport de ses directeurs, en faisant ressortir les principaux avantages qu'elle offre aux propriétaires. Tantôt ce qui nous frappait, c'était l'absence de tout passif; une compagnie d'assurance ne devant rien à personne, c'était rare. Tantôt c'était l'augmentation de la réserve et tantôt, la modicité des répartitions comparées avec les primes payées aux compagnies à fonds social.

L'opinion publique est peut-être mal renseignée sur le système d'affaires que l'on suit à l'Assurance Mutuelle, et peut-être a-t-elle des doutes sur sa solvabilité, en cas de sinistres considérables. En quelques mots on peut la rassurer. L'Assurance Mutuelle a un capital de \$594,419.13, en bonnes valeurs garanties, et elle porte en tout des risques pour \$5,475,879; elle a donc en capital liquide, 10 p.c. de ses risques. Sur ces \$594,419.13, il y a somme de \$76,000 en bonnes espèces sonnantes; \$11,000 sont représentées par la bâtisse où sont logés les bureaux.

Le reste se compose de billets de dépôt donnés par les assurés sociétaires. Ces billets, outre leur valeur négociable, les signataires étant nécessairement propriétaires fonciers pour une valeur quinze à vingt fois plus forte, sont garantis par un hypothèque spéciale, qui en fait, d'après la charte de l'Assurance, la première charge sur l'immeuble après les frais de justice, et cela sans enrégistrement.

On peut donc considérer ces \$500,000, de billets de dépôt comme une valeur absolument sûre, et indiscutable. Cette forme de capital a, d'ailleurs cet avantage que, si elle ne produit pas d'intérêt, elle n'est pas du moins sujette à dépréciation par suite de mauvais placements, de gaspillages etc.

Mais comme nous l'avons dit, à côté de ce capital se trouve un fonds de prévoyance ou de réserve de \$98,000, dont \$76,000 en espèces, déposées en banque et ayant produit l'année dernière \$3,319.06 d'intérêt. Ce fonds a été créé sans appel spécial aux sociétaires, simplement par l'accumulation des excédants qui restaient sur chaque répartition après avoir payé les dettes et les pertes de l'exercice.

Les règlements, d'ailleurs, de l'assurance, sont conçus de manière à diminuer au minimum les risques de la société; ces risques sont choisis et inspectés avec soin; avec ce résultat que, même dans les années de 1887 et 1888 qui furent si désastreuses pour les autres compagnies, l'Assurance Mutuelle n'a pas eu d'augmentation de pertes et n'a pas augmenté sa répartition.

Fondée à une époque où le ser-

vice de l'eau et la protection contre le feu étaient bien inférieurs à ce qu'ils sont aujourd'hui, la Société a constamment prospéré et n'a qu'une seule fois dépassé le chiffre de 74 p.c. pour trois ans de répartition. Depuis vingt ans, ce chiffre n'a jamais été dépassé. En 1889, la répartition a été de 24 p.c.; en 1890, elle est de 24 p.c. Cette augmentation de 4 p.c. ayant été décidée pour permettre la rénovation du bureau et l'augmentation du fond de prévoyance; si le prochain exercice n'est pas trop fertile en pertes, et si une répartition de 24 p.c. suffit, on aura un total de 7 p.c. pour les trois ans. C'est-à-dire que les sociétaires auront été assurés pour trois ans en payant 7 p.c. sur le montant de leurs billets de dépôts, ou environ 0.35 p.c. sur le montant de leur assurance.

Les sociétaires ont fait quelques changements au personnel de leur bureau de direction, tout en conservant à la tête de ce bureau MM. Jos. Comte et F. X. St-Charles dont ils apprécient depuis si longtemps les services comme président et vice-président; l'élément nouveau appartient au monde commercial et se compose de négociants notables, hommes d'affaires dont l'expérience ne sera pas inutile à la société.

Le secrétaire, M. J. B. Lafleur, a su mériter la confiance des sociétaires qui sont on ne peut plus satisfaits de ses services; tous ceux, d'ailleurs, qui ont été en contact avec lui, ont pu apprécier comme nous les qualités supérieures dont il fait preuve dans l'exercice de ses fonctions et dans ses rapports avec le public.

LES ARCHITECTES.

Vendredi dernier, le 10 octobre, a eu lieu au Mechanic's Hall, la première assemblée annuelle de l'Association des Architectes de la Province de Québec.

Étaient présents: MM. Charles Baillairgé, J. F. Peachy, F. X. Berlinguet, A. Jos. Pageau, L. C. E. Pagé, H. Stavely, C. E. Tanguay et D. Ouellette, de Québec. MM. A. Raza, M. Perrault, Victor Roy, Jos. Venne, Simon Lesage, J. Z. Gauthier, J. Alcide Chaussé, J. Z. Resther, Theo. Daoust, J. H. Bernard, L. R. Montbriant, G. G. Languedoc, A. Gendron, J. B. Resther, A. C. Hutchinson, J. Nelson, A. F. Dunlop, J. W. Hopkins, W. T. Thomas, W. E. Doran, W. McLea Walbank, A. T. Taylor F.R.I.B.A., Chris. Clift, Jas. Wright, R. Findlay, J. A. P. Bulman, W. H. Hodgson et J. J. Browne, de Montréal.

M. A. C. Hutchinson occupait le fauteuil de la présidence.

Les secrétaires *pro-tem* MM. C. Clift et D. Ouellette lurent le projet de constitution de règlement en anglais et en français qui furent adoptés et l'Association des Architectes de la Province de Québec fut organisée.

On procéda ensuite à l'élection des officiers dont voici le résultat: M. J. W. Hopkins, président.

M. F. X. Berlinguet, premier vice-président.

M. Victor Roy, deuxième vice-président.

MM. A. C. Hutchinson, A. F. Dunlop, A. Raza, A. T. Taylor, M. Perrault, J. F. Peachy, membres du conseil.

M. W. C. Doran, trésorier.

M. C. Clift, secrétaire.

MM. Jas. Nelson et Chas. Baillairgé, comptables.

Après l'élection des officiers, l'assemblée fut ajournée au lendemain à 10 heures.

Samedi après l'assemblée, les architectes de Montréal invitèrent leurs confrères-visiteurs à une promenade en voiture à travers les principales rues de Montréal ainsi qu'autour du parc Mont-Royal et à un splendide dîner au Windsor Hotel.

Après la promenade, les visiteurs visitèrent la magnifique résidence de M. Duncan McIntyre (en construction), la nouvelle église méthodiste St. James, coin des rues Ste-Catherine et St-Alexandre, et à 2 heures nos architectes et leurs hôtes arrivaient à l'hôtel Windsor où un dîner les attendait. Il y eut plusieurs santés de proposées auxquelles répondirent MM. Hopkins, Berlinguet, Baillairgé, Peachy, Roy, Hutchinson, Taylor, Browne, Doran, Nelson, Perrault et Mortimer, représentant du *Canadian Architect & Builder*.

Vers cinq heures, les convives durent mettre fin à leur récréation, vu que les architectes-visiteurs devaient partir le même soir par le bateau de Québec. Ils furent accompagnés jusqu'à bord par tous les architectes montréalais.

C'était la première fois qu'un si grand nombre d'architectes se réunissaient dans la province de Québec.

La deuxième assemblée annuelle aura lieu à Québec durant le cours du mois de septembre 1891.

J. ALcide CHAUSSÉ.

LES ANTILLES

(Suite)

Voyons maintenant s'il n'existe pas avec les Antilles sur cet article un commencement de commerce qu'il n'y aura qu'à améliorer.

Nous trouvons dans la brochure publiée par M. Adam Brown, commissaire du gouvernement fédéral, que, en 1888-89, les États-Unis ont exporté aux Antilles Anglaises pour \$29,625 de foin; et que pendant la même année, le Canada y a exporté 190 tonnes de foin seulement. Les années précédentes, nos exportations de foin avaient été beaucoup plus considérables:

En	1874	429	tonnes
"	1875	679	"
"	1876	987	"
"	1877	289	"
"	1878	161	"
"	1879	414	"
"	1880	295	"
"	1881	936	"
"	1882	609	"
"	1883	319	"
"	1884	509	"
"	1885	203	"
"	1886	801	"
"	1887	230	"

Il y a donc, depuis longtemps, un petit courant de commerce de foin entre le Canada et les Antilles; que faudrait-il pour le changer en un large débouché? Un peu d'initiative, de la part des commerçants, un fret plus abordable qu'autrefois, et l'étude spéciale des conditions que demande le marché des Antilles; car il est évident que ce marché, avec ses innombrables bêtes de somme, che-